



Sandrine Didier, Maire-Adjoint en charge du handicap de la ville de Saint-Quentin

Sur les engagements de la ville de Saint Quentin pour une meilleure accessibilité

1 La Ville de Saint-Quentin vient de remporter la 3^e place de l'Access City Award 2024. Pouvez-vous nous présenter ce prix ?

Ce concours est organisé chaque année par la Commission européenne. Il récompense la **ville de l'Union européenne la plus accessible pour les personnes en situation de handicap**.

Les critères retenus par les jurys nationaux et européens sont variés et exigeants. Ils recouvrent les quatre domaines suivants :

- l'environnement bâti et les espaces publics ;
- les transports et les infrastructures connexes ;
- l'information et la communication ;
- les installations et services publics.

Seule ville française qualifiée pour la finale, Saint-Quentin était en compétition avec les villes de **Dublin** (Irlande), **Lodz** (Pologne), **San Cristóbal de la Laguna** (Espagne) et **Tübingen** (Allemagne).

La remise des prix a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre dernier, à Bruxelles, en présence d'Helena DALLI, commissaire européenne à l'égalité.

En sa qualité de finaliste, la Ville va bénéficier d'une **récompense de 80 000€** et d'une mise à l'honneur par l'Union européenne.

2

Quelles ont été vos motivations et comment s'est déroulée la phase de candidature ?

Frédérique MACAREZ, maire de Saint-Quentin, a été directement sollicitée par l'organisateur du concours. Immédiatement, elle a décidé que la Ville candidaterait !

En effet, depuis de nombreuses années, la municipalité a fait de l'accessibilité sa priorité. En témoigne, notamment, le choix fort de Mme le Maire de nommer un maire-adjoint au handicap. Cette fonction, encore trop rare dans les villes françaises, m'a permis d'amplifier nos efforts en matière d'accessibilité depuis 3 ans !

Notre candidature était l'occasion de mettre en lumière les progrès accomplis au cours des dernières années.

En déposant notre candidature à ce concours, nous voulions également montrer aux Saint-Quentinois qu'ils vivent dans une ville qui avance et que, ensemble, nous sommes capables d'accomplir de grandes choses.

La préparation du dossier de candidature a associé de nombreux services de la collectivité – une douzaine de directions ont ainsi contribué à son élaboration – ainsi que des partenaires associatifs et institutionnels. **Elle a permis de renforcer les liens entre tous ces acteurs et de nous rendre compte des avancées effectuées au cours des dernières années.**

Notre candidature a été successivement soumise à un jury national puis à un jury européen. Nous avons découvert notre résultat final à Bruxelles !

3

Quelle impulsion cette distinction permet-elle pour vos actions futures ?

Ce résultat représente une grande fierté pour Saint-Quentin. Il récompense les efforts accomplis, depuis plusieurs années, par la Ville et par ses partenaires associatifs et institutionnels pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en situation de handicap.

Il constitue également une source d'encouragement pour aller encore plus loin en matière d'accessibilité !

Le soutien financier de la Commission européenne va notamment nous permettre de **rénover le musée des Beaux-Arts Antoine Lécuyer en 2024 afin de le rendre accessible pour tous nos habitants.** Nous allons travailler avec des personnes porteuses de différents handicaps, visibles ou invisibles, pour que ce projet réponde pleinement à leurs attentes.

A l'issue de ces travaux, le musée deviendra un « site-pilote » en matière d'accessibilité qui servira de modèle pour la transformation de nos différents bâtiments dans les années à venir.



Légende de la photographie, de gauche à droite :

- Sophie RATTAIRE, coordinatrice interministérielle à l'accessibilité universelle
- Emilie GAFFET, référente handicap de la Ville de Saint-Quentin
- Joseph MARGERIN, collaborateur du Maire de la Ville de Saint-Quentin
- Sandrine DIDIER, Maire-adjoint en charge du handicap de la Ville de Saint-Quentin
- Sébastien FROMENT, chef de projet accessibilité au CEREMA
- Farbod KHANSARI, délégué général du CFHE